

Toponymie nautique

Du Dourdy à La Perdrix

Avant propos. Une matière riche, un espace limité.

Dans cet article, loin d'être exhaustif, nous privilégierons certains sites, quitte à revenir sur le même thème, pour un rajout éventuel.

1° Le Dourdy

Reprendre les sites bordant le rivage, tels que « Liors an ermite » (qui sera développé ultérieurement, « Park an truck »... Estran N°33

2° Pen ar Veur (pointe et crique)

« La pointe de la vache », au Pays Bigouden (Breton contemporain : buoc'h). Cette traduction, bonne, sera complétée par la suite.

L'entrée de cette crique abritait à droite, une chaumière (en ruines), un four à chaux avec son embarcadère et, non loin de là, un petit four à goémon de 6,5 m x 0,80 m, édifice rarement employé, dans les faits, aussi loin de la côte. Aujourd'hui, pratiquement enterré, seul dépasse du sol le sommet des pierres (années 1920).

Nota : la vache n'est pas le seul animal cité dans cette partie du territoire, nous avons aussi la pointe nord de l'île Garo qui porte le nom de « Pen ar c'hi », la tête du chien. Pen(n) : tête, bout, pointe, extrémité, cap. S'agissant de petites îles, certains auteurs préfèrent la variante « extrémité », le mot « pointe » convenant mieux aux continents et aux îles d'une certaine importance. Pourquoi pas !

3° Le moulin à marée

En breton « ar veil bras » (de meil) soit le « grand moulin » ;

Les moulins à vent ne suffisant plus, le Gentil de Rosmorduc, seigneur de Kerazan, fit modifier en 1718, un moulin un peu trop ancien situé au même endroit. Plus perfectionné et agrandi, le nouveau bâtiment fonctionnera jusqu'en 1919, soit deux siècles de bons et loyaux services.

De 1718 à 1743, Tudy Tanniou fût le meunier exploitant. Le moulin eût aussi sa meunière Corentine Bernard qui, moyennant un affermage de 210 livres, l'exploita de 1743 à 1754. De 1900 à 1919, le « père Tirilly » sera le dernier meunier. On le voit sur les cartes postales avec sa famille...et le troupeau d'oies. Tout au long du XIXème siècle, trois générations de Rolland, forgerons au bourg, entretenirent avec les charpentiers du village les volumineux mécanismes de ce moulin où « tournaient » au départ deux paires de meules indépendantes (deux entrées d'eau ou biefs coté étang). Meules qui disparurent dès que le moulin s'arrêta.

Nota : on ignore la date de construction du bâtiment précédent, mais par contre on en trouve une trace dans un « aveu » du 23 janvier 1609 (archives familiales). Un « aveu », depuis le moyen âge, était un écrit par lequel le tenancier (ici le seigneur de Kerazan) décrivait les terres ou biens qu'il tenait d'un seigneur (Baronnie du Pont) et « avouait » les obligations qu'il avait envers lui.

A une date inconnue et probablement pour des raisons économiques, Kerazan décida de laisser seule en activité la partie du moulin donnant sur le pignon, murant par la même occasion le passage menant au second bief le flux marin (arrière du bâtiment).

Par ailleurs un moulin à marée pouvait se diviser en deux parties, ayant chacune une fonction différente :

- a- Le « moulin blanc » : fait de gros blocs de silex soudés par du plâtre autour d'un cœur en granit choisi dur (kersantite peut-être ?) percé soigneusement, le tout cerclé ferme. Il produisait une farine fine et tamisée, propre à la consommation humaine. On suppose aussi que le dernier moulin maintenu en activité au pignon fût un « moulin blanc ». Produits traités : froment, blé, seigle...
 - b- Le « moulin roux » : fait en pierres meulières et produisant une mouture gardant le son, destinée au bétail : orge, seigle, avoine...
- Le « grand moulin » pouvait aussi bien utiliser à la fois l'un ou l'autre ou même deux « moulins blancs » par exemple.

4° L'étang –« Al lenn »- et ses environs

Vaste retenue d'eau avec tout au fond, à droite, une ancienne fontaine donnant sur un lavoir. Un large ruisseau (1,20 m quand il était encore entretenu) appelé « Al luz (ou dluz) », « la truite », passait sous le « pont luz » (route de Pont-l'Abbé) avant d'alimenter quelque peu plus loin la pièce d'eau artificielle. Il s'agit là du seul ruisseau de Loctudy à porter un nom propre. Si vous en connaissez un autre ?

5° « Le vieux moulin de Kervereguen »

Inscrit sous cette dénomination sur le cadastre (1833) ce moulin, aujourd'hui disparu, datait peut-être des XVIII ou XVIIème siècles, voire même avant. Connu sous le nom d' « ar veil aël » (avel en fait) signifiant tout simplement le moulin à vent, cet édifice donna ce nom, toujours employé par les bretonnants, au site devenu par la suite « Kerandro » (« Dro », mutation de « Tro », autour de..., au (en) tournant...). Situé face à la chapelle du Croiziou (ancienne écriture) mais à droite du chemin menant à Kerlagadec (lagadec : celui qui a de gros yeux), le moulin, d'environ cinq mètres de diamètre, couvrait avec ses dépendances, une surface au sol de 48 m2. Un courtil de 590 m2 l'entourait.

6° Briemen

Après avoir contourné l'étang, revenons vers la digue. Jadis, selon le « bulletin diocésain » (Janvier et février 1927), le site, avec sa grande ferme, s'appelait « Keranvren », de « bren » (mamelon), compte tenu probablement de sa rive légèrement surélevée.

Puis viendra le manoir de Brehemen, autrefois à GuillaumeKerfloux et Jean Le Garo. En 1703 la bâtisse porte déjà le nom actuel (BMS).

- « Bre » peut aussi bien désigner une colline qu'un petit coteau. « Bri » va dans le même sens et peut également indiquer « un rivage en hauteur ».

- « Men » pourrait alors se traduire par pierre (maen) et « Briemen » deviendrait « surélévation rocheuse ».

- En 1830, situé au milieu de landes et proche de la mer, à proximité immédiate du moulin à marée, subsistaient au point le plus haut, les ruines d'un moulin à vent « Ar veil coz » (le vieux moulin). Il semblerait que ce moulin, assez petit et plutôt à usage restreint (environnement proche), ne pouvait de toutes façons rivaliser avec son nouveau et puissant voisin et aurait été tout simplement laissé à l'abandon.

En remontant le rivage vers l'aval, nous rejoignons une toute petite crique aboutissant au chemin menant au bourg et renfermant les ruines d'une habitation surnommée par dérision « Maner ar c'hranket » (le manoir des crabes) car fourmillant aux grandes marées de petits crabes verts venant jusqu'aux murailles...

7° « Pen ar vir » (la pointe de la flèche)

Toujours suivant le courant descendant, nous nous retrouvons dans l'anse de Pen-ar-vir, mutation de « Bir » en « Vir » après l'article et peut-être nommée ainsi à cause de sa forme pointue.

8° Anse de « Porzh bihan » (anse du petit port)

Sur la carte des ingénieurs-géographes de Louis XVI, en 1780, cette anse porte le nom de « Portzguen » (port blanc), une appellation que l'on trouve un peu partout en Bretagne comme, à Ouessant où existe une petite crique sablonneuse appelée « Porz gwenn », au sud de l'île (baie de Pen ar roc'h). A supposer que l'endroit fût, à l'origine, sablonneux, ce qui n'est pas invraisemblable, on peut admettre que la vase venue sur le tard (XVII ou XVIIIème siècle) aurait envahi peu à peu ce minuscule bras de mer. Seul un carottage pourrait résoudre la question.

La stèle à cannelures de l'Age du fer (- 750 à l'époque gallo-Romaine) n'est pas à sa place dans le cimetière, jadis remblayé, et se trouvait probablement près du ruisseau en contre-bas, dans l'ancienne anse, avant sa christianisation. Par ailleurs, la petite chapelle N.D. de Portzgwenn (carte de 1780) qui comprend des éléments datés du XIIIème siècle a cette particularité de posséder un clocheton dominé par une croix pattée.

Nota : dans leur livre « Les sites templiers de France », les co-auteurs Aubardier et Pinet (Ed. Ouest-France – 1995) affirment, parlant de cette anse : « les nefs templières à faible tirant d'eau (à fond plat) utilisèrent ce site en tant que port templier, leurs navires pratiquant couramment l'échouage » oui, pourquoi pas ! Mais quand ils rajoutent « ...l'anse où ils bâtirent la chapelle au XIIIème siècle », nous ne pouvons être d'accord, car l'existence d'une croix pattée ne prouve en rien que cet édifice soit d'origine templière, l'Ordre du Temple n'ayant jamais eu le monopole de ce type de croix.

Additif : « Pors Gwenn » (d'après Le Gonidec), altération pour « Pors Gwint », pont mobile, mais pouvant aussi signifier pont-levis. A mon avis, se replacer dans le contexte géographique et historique (le rédacteur).

9° La Forêt (manoir et site de la Petite Forêt)

La présence du manoir ne doit pas faire oublier que ladite demeure fait partie d'un ensemble assez étendu poussant jusqu'à la ferme du Penquer (ferme du bout du village).

Les A.H. (Annales Hydrographiques – 1961) nomment le manoir « Ar maner ruz » (le manoir rouge), appellation probablement due aux tuiles qui jadis recouvraient un précédent manoir alors que le port n'existait pas encore ; type de dénomination courante en Bretagne, comme il existe des « Ti-glas » (maison bleue car recouverte d'ardoises), aussi des « Ti-gwenn » (maison blanche car chaulée) et des « Ti-plouz » (chaumière) etc...

Le mot « La Forêt » pose un problème car nous avons le choix entre :

- a- les présumés premiers propriétaires du manoir au XVème siècle, Henri puis Hervé De La Forest auraient-ils, pratique courante à cette époque, pris le nom du lieu-dit ou s'appelaient-ils déjà ainsi lors de leur installation ? En 1526, les L'honoré (Jehan et autres), « Seigneurs de La Forest », leur succédèrent.
- b- Le nom, toujours d'actualité, de la « petite forêt », garderait-il le souvenir d'un site autrefois boisé ?

Un peu d'histoire.

Il faut savoir aussi que le terme bas latin « Forestis » deviendra « Forest ». Le mot « Forestis/Silva » apparaît tardivement pour la première fois sous le règne du roi mérovingien « Childebart II » (vers 570 – 595). La « (Silva) Forestis » était la partie de la forêt réservée au souverain (le Duc de Bretagne) tant pour la fourniture du bois que pour la chasse.

« Forestis » vient de « Forum », tribunal (du souverain), mais il exprime aussi l'idée de ce qui se trouve « hors de », comme l'italien « forestiero » et l'anglais « foreign », celui qui « est en dehors », l'« étranger ».

La forêt échappait effectivement à la législation commune et cette particularité fût reprise et développée par Charlemagne (vers 800) dans son Capitulaire « De Villis » où il précise : « ... mais qu'ils (ses représentants) ne permettent pas aux champs de s'accroître aux dépens des bois ». Voilà qui est clair !

A Loctudy, tout au début du XIX^{ème} siècle (1830), la micro-toponymie (étude du parcellaire) nous apprend qu'existaient alors deux grands champs appelés « Parc Forestis » sur les terres de Lohan (petit loc'h), non loin de Coz-Castel. Bien que curieusement écrit « Parc Forestis » (champs de la forêt ?), cet espace cultivé conservait en mémoire la forêt originelle : l'empereur carolingien, avec ses édits, semblait bien loin. Pays convoité, la Bretagne, qu'il ne faut pas confondre avec l'Armorique qui l'englobe, fût le théâtre de va-et-vient continuel entre factions anglaises, françaises et même bretonnes jusqu'à la fin de son semblant d'indépendance en 1532. Il n'est donc pas étonnant que certains termes latins y furent également introduits et perdurèrent. Et maintenant, cap au nord !

10° Le Blas (la puanteur)

Simple à traduire, oui mais ! « blas », en dehors de son sens habituel « le goût », désigne également une « mauvaise odeur », cette dernière appellation portant aussi le nom de « c'hwezh fall » (prononcez « fez » en bigoudénie).

Les A.H. attribuent à cette tourelle verte le nom de « la puanteur ». Cette dénomination, plus souvent employée dans le vannetais, devient parfois chez nos voisins « ur vlas ponner » (une mauvaise odeur pesante). Cette connotation d'apparence péjorative viendrait du fait qu'à cet endroit les usines et aussi nombre de particuliers s'en servaient comme tas d'ordures pour y jeter « dans le courant » les déchets de poissons et autres produits de la mer : entrailles, carcasses, etc... que la marée n'emportait pas à chaque fois. Le Blas devait être relié à Ile-Tudy par une sorte de petite cale. On y trouverait encore de grandes pierres plus ou moins taillées reposant en vrac sur le fond. Les mêmes A.H. parlent de « passage à terre du banc Blas » (pont-dour ar vlas). « Pont-dour » peut vouloir dire « pont sous l'eau », autrement dit « un gué ».

11° Penangoret (l'extrémité de la pêcherie), au sud de l'Ile-Tudy (voir carte de 1780)

Tout un roman, une courte synthèse devrait suffire.

Les « gored » ou « gorejou », en breton, ne sont autres qu'une variante plus élaborée de ce que l'on appelle « la pêche à pied », lors surtout des grandes marées : je vais au « trec'h » (au reflux) s'enthousiasment les amateurs.

Dans les endroits réputés poissonneux, les « gored » étaient constitués de gros blocs de pierres ajustées le plus soigneusement possible pour ne pas laisser passer le gibier (poissons et autres crustacés). Chaque ouvrage, généralement en forme d'enclos et parfois très vaste, disposait d'une large ouverture (une porte !) permettant, lors du flux, le passage des poissons. Peu avant le jusant (reflux), un barrage fait de fascines (fagots serrés de branchages) obturait l'ouverture, laissant sur le sable toutes sortes de prises. Bien entendu, seules les criques et parfois quelques plages bénéficiant d'un marnage important étaient et sont encore utilisées, sans compter certains barrages entre îlots proches ou s'agissant de rivières comme celle de Quimperlé lors, par exemple, des migrations du saumon et, dans ce cas, parfois appelés « écluses » (cartulaire de Redon).

Les méthodes ont très peu changées : solutions de facilité pour se nourrir, peut-être. Les premiers humains quant à eux, n'avaient guère le choix et furent d'abord, durant une très longue période (en milliers d'années) des « cueilleurs ».

Ces constructions, sans cesse rafistolées, se rencontrent encore de nos jours depuis l'Alaska jusqu'à la Terre de Feu, les îles océaniques et même (ruinées) à Loctudy ! (lire l'Estran N° 36, article d'André Nedelec).

Un peu de linguistique pour souffler : le vieux celtique « goret » (« gwerit » en gallois) se retrouve dans le breton « garth » (haie) et dans le terme toponymique « goret ». De même origine, le gaulois « gorto » (haie), lequel mot deviendra au XI^{ème} siècle le français « gord » (barrage de pêcherie en rivière, formé par deux rangées de perches en angle, et fermé par un filet). On s'arrêtera là.

12° La (les) Perdrix

A l'entrée de l'estuaire, veille, sentinelle muette, l'imposante et toujours fascinante silhouette des « Perdrix ». Avec ses 64 cases blanches et noires interrogeant l'horizon, cet « échiquier » de la mer surgit d'entre les roches dans un paysage tout en platitudes.

« Les glugers », comme l'écrivent, en franco-breton, les ingénieurs géographes de Louis XVI (1780) est une cacographie (écriture fautive) traduite ultérieurement par « Les Perdrix », qui se dit en breton « Klujiri » ou « Klujeri », « Klujar » au singulier. Les mêmes envoyés du roi, probablement non-bretonnants, s'informèrent sur place comme le font tous les géographes et confondirent sans doute les mots « klujar » et « kleger » à consonance quasi- similaire.

Les A.H. définissent sans ambiguïté le mot « kleger » : « désigne un entassement de gros rochers ; ce terme s'emploie uniquement pour des roches à terre ». Fin de citation. On le voit plus nettement sur la photographie de la tourelle verte « Les Perdrix » dans une anse boisée du Trieux (Goëlle, région de Paimpol). Il existe sur les rivages bretons cinq « klejer » (nord ouest du Finistère et deux « Perdrix » (ci-dessus) implantés de manière identique.

Historique simplifié.

Les Phares et Balises nous précisent les trois phases de construction et d'activité du site des Perdrix :

- 1865 – 1884 : mise en place d'une sorte d'espar mâté sur un socle de béton et peint en blanc et rouge. Atteignant cinq mètres de haut, il était surmonté par un baril en position verticale.
- Avril 1885 : balise en maçonnerie, peinte en rouge, sept mètres de hauteur.
- 1914 : construction du monument actuel, peint en rouge. Le tronc renferme la balise précédente. Le plan focal culmine à 17,40 mètres au-dessus du niveau le plus bas de la mer.
- 25 février 1915 : premier allumage. Mise en route du « feu de la perdrix » grâce à de l'huile minérale (schistes bitumeux). Ensuite pétrole, puis gaz.
- 1984 : électricité (aérogénérateur)

Actuellement le feu se trouve désaffecté, mais, revanche du sort, devient un amer incontournable et aussi un emblème local, avec ses damiers (1947) qui le rendent unique et en font sa célébrité.

Conclusion, sur fond de toponymie

Riche par la variété et l'archaïsme envoûtant des dialectes et parlers locaux, grouillant de vie, le breton, dans les faits, est une langue médiévale, égarée à l'époque contemporaine. Quel contraste avec la monotonie et la pauvreté formelle du breton dit « unifié » qui ne se parle nulle part et demeure incompréhensible pour les locuteurs de nos quatre dialectes (Kerne, Leon, Tregor et Vannetais), pas si différents, après tout.

Notre langue, après toutes sortes de manipulations, y compris actuelles, deviendrait partout identique, sans âme et dépourvue de toute originalité, soit donc une langue parmi d'autres, sans plus ; fruit logique d'une purification linguistique.

Pourquoi ne pas choisir d'étudier plutôt un dialecte, le sien si possible, et de bien le posséder, renouant ainsi le dialogue avec les bretonnants de sa région mais aussi avec ceux pratiquant un autre dialecte breton, tous d'origine commune ?

Toute cette digression pour mieux appréhender un secteur sensible : la microtoponymie (parcelles et petits sites).

Traduire, souvent « au plus près », requiert dans nombre de cas la prudence et toute l'attention de l'archéologue.

Certains termes résistent à tout et tel un mur deviennent infranchissables. Tout ceci me remet en mémoire un écrit peu connu : « les mots sont comme des fenêtres qui s'ouvrent sur un univers clos ».

Le breton étant, à la base, une langue orale, son écriture, venue sur le tard, va dépendre des connaissances et du bon vouloir de générations de copistes. Enfin, comme l'écrivait E.A. Poe « ce n'est pas dans la connaissance qu'est le bonheur mais dans l'acquisition de la connaissance ». (A suivre)

Sources :

- Extraits de l'ouvrage « Les noms de lieux de Loctudy » par J Mariel
- Phares et Balises
- Annales Hydrographiques

Remerciements :

- Paul Rolland et Jean Istin (moulin à marée)

Photos :

- Extrémité sud de l'île-Tudy, Penangoret est l'emplacement d'un ancien barrage-pêcherie. (carte jointe par mail)
- Le moulin à marée de Nostang est similaire à celui de Pen-ar-Veur. (plan par courrier)
- Les perdrix de Loctudy. (photo par mail)
- Les perdrix de l'anse du Trieux. (photo par courrier)

Thierry, est-il possible de rapprocher les 2 photos des Perdrix ?